

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juillet 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq juillet, le conseil municipal de la commune de MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel VIGOUROUX, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 17 juillet 2019

- Date d'affichage : 17 juillet 2019

- Nombre de membres en exercice : **13**

Présents : 8 conseillers : MM. VIGOUROUX Daniel - BESSEAU Jean-Claude - LANOT Serge – Mmes TREMOULET Angélique - Céline GONCALVES - MM. BOUYGES Claude - ALZAGA Michel– Mme PRIVAT Corinne

Absents, excusés : 5 conseillers : Mmes COUDERT Virginie – CEAUX-ARENO Françoise - MM. EMEREAU Arnaud – VIGOUROUX Serge - COQUILLAUD Nicolas

- Nicolas COQUILLAUD a donné procuration à Jean-Claude BESSEAU

- Françoise CEAUX-ARENO a donné procuration à Corinne PRIVAT

- Serge VIGOUROUX a donné procuration à Daniel VIGOUROUX

- Céline GONCALVES a été élue secrétaire.

Approbation du compte-rendu du conseil du 17 mai 2019, à l'unanimité

Délibération n° 2019/27 portant avis sur le projet de PLUI de la communauté de communes.

Avis favorable.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2019/28 portant avis sur l'institution de la procédure de location d'un meublé de tourisme.

Mise en place de la procédure en télé-service « déclaloc ». La communauté de communes prend en charge le coût du logiciel et la formation des agents.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2019/29 portant autorisation permanente et générale de poursuites donnée au comptable public

Le seuil des saisies mobilières est fixé à 500 €.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2019/30 portant approbation de la convention avec CDG pour la médecine préventive.

Cette convention ne couvre que les agents en situation exceptionnelle.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2019/31 portant attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ALM

400 € suite à la Coupe des communes.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2019/32 portant attribution d'une subvention à l'association des anciens combattants

Subvention de fonctionnement de 100 €

- Questions diverses :

Réunion de préparation du comice le 6 août à 20 H 30

Le Maire,

